



Madame Véronique LOUWAGIE  
Ministre déléguée chargée du commerce, de l'artisanat, des petites et  
moyennes entreprises et de l'économie sociale et solidaire  
139, rue de Bercy  
75572 PARIS Cedex 12

Paris, le 20 mars 2025

**PIERRE BARROS**

**SENATEUR  
DU VAL D'OISE**

**COMMISSION DES  
FINANCES**

**DELEGATION  
SENATORIALE A LA  
PROSPECTIVE**

**CONSEILLER MUNICIPAL  
DE FOSSES**

**CONSEILLER  
COMMUNAUTAIRE DE  
ROISSY  
PAYS DE FRANCE**

Ref : PB/AT/03-2025/20

Madame la Ministre,

Je souhaite vous alerter sur le projet de privatisation du magazine 60 Millions de consommateurs, édité par l'Institut national de la consommation.

Créée en 1970, 60 Millions de consommateurs est une revue qui relève de l'intérêt général et qui garantit une expertise publique afin de protéger les consommateurs. La qualité de ses enquêtes, menées par des journalistes, juristes et ingénieurs, a permis de faire évoluer la réglementation et les pratiques.

Au cours des années, la revue a mis en lumière de nombreux abus, telles que la contamination des eaux en bouteille ou la présence de résidus toxiques dans les couches pour bébés.

Aujourd'hui, 60 Millions de consommateurs est un journal d'information de service public essentiel, sans publicité commerciale afin de préserver son impartialité face à d'éventuelles pressions économiques et financières.

Ses enquêtes éclairent nos concitoyens et poussent les fabricants à être toujours plus soucieux du respect de la santé et du bien-être des consommateurs.

Demain, la privatisation du journal pourra-t-elle assurer le maintien de cette ligne éditoriale ambitieuse et sans concession ?

A mon sens, d'autres solutions existent pour sauver ce titre auquel de nombreux concitoyens sont attachés. En mai dernier par exemple, un plan de

rebond avait été proposé par votre prédécesseure, Madame Olivia Grégoire, pour opérer un retour à l'équilibre financier en trois ans. Ce plan se traduisait par un investissement de l'État pour relancer le titre, grâce à une accélération de la transformation numérique et à la production de supports permettant de générer de nouvelles recettes.

Par ailleurs, la privatisation de 60 Millions de consommateurs entraînera la fermeture de l'Institut national de la consommation et le licenciement d'une soixantaine de salariés. Le journal représente en effet deux tiers de ses ressources, comme vous le savez.

Les salariés, les associations de consommateurs et plus de 105 000 citoyens, signataires d'une pétition contre la privatisation, s'opposent fermement à ce projet.

L'État doit entendre cette mobilisation populaire et se tenir aux côtés des salariés et des consommateurs. Cela passe par la sauvegarde de ce titre de presse indépendant, affranchi de toute influence financière ou industrielle.

La solution soutenue par les organisations syndicales représentatives, visant à inscrire le plan de rebond dans un contrat d'objectifs et de moyens doit être étudiée sans plus attendre.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Madame la ministre, l'expression de ma haute considération.

*Bien Cordialement,*



**Pierre BARROS**